



**Appel à participation jusqu'au
30 avril 2026**

**Semaine d'Information sur la Santé
Mentale (SISM) 2026
TERRES DE LAURAGAIS**



Les SISM qu'est-ce que c'est ?

Depuis 1990, **les Semaines Informations sur la Santé Mentale (SISM)** sont LE moment privilégié pour **promouvoir la santé mentale de toute la population**, partout en France.¹

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » - Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS),

- La santé mentale représente bien plus que l'absence de troubles mentaux.
- La santé mentale fait partie intégrante de la santé : il n'y a pas de santé sans santé mentale.
- La santé mentale est déterminée par de nombreux facteurs : socio-économiques, biologiques et environnementaux, dont l'environnement de travail. Les conditions de travail sont en effet un déterminant important de la santé mentale.
- La dépression est l'une des principales causes d'incapacité.
- Environ la moitié des troubles mentaux se manifestent avant l'âge de 14 ans.

La 37ème édition des SISM aura lieu du 5 au 18 octobre 2026, autour de la thématique suivante : « Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts »

Objectifs des SISM

PROMOUVOIR une vision globale de la santé mentale, à partir de la thématique définie chaque année

INFORMER sur la santé mentale, les troubles psychiques, les possibilités de rétablissement, les droits et la variété des ressources existantes (promotion, prévention, éducation, soins, accompagnements, entraide, etc.)

DÉSTIGMATISER les troubles psychiques en favorisant le partage du savoir expérientiel et déstigmatiser les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales.

FAVORISER le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales pour prendre soin de la santé mentale de la population

FÉDÉRER les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale, construire des événements en partenariat local et ouvrir des débats citoyens

FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité et une information fiable sur la santé mentale

¹ Collectif national des SISM : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/les-sism/le-collectif-national-des-sism/>



Ethique des action SISM

Les événements proposés pendant les SISM:

- s'adressent à toutes et tous (grand public),
- sont à but non lucratif et gratuits pour les personnes y participant,
- ne servent d'intérêts personnels ou ne contribuent pas à une activité libérale, promotionnelle ou commerciale,
- sont laïques.

Descriptif de votre structure/collectif qui porte l'appel à participation

La Communauté de communes Terres du Lauragais dispose d'un **Contrat Local de Santé (CLS)** depuis janvier 2026. Ce document définit la stratégie territoriale de santé et vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Adossé à une approche de *Santé Globale*, il organise les actions du plan 2026-2030 avec l'ensemble des partenaires locaux.

Qui peut répondre à cet appel à participation ?

Toute personne, structure ou institution souhaitant agir contre le tabou de la santé mentale est invitée à rejoindre la dynamique des SISM 2026 autour du thème national « **C'est tout un art** ».

Que vous veniez du **secteur de l'éducation, de la culture, du social, de la santé, de l'artisanat**, que vous soyez **membre d'association, artiste, personne concernée, proche aidant, citoyen ou élu local**, votre contribution est bienvenue.

La richesse du programme reposera sur la **diversité des regards, des savoir-faire et des formes artistiques** :

- L'art comme **geste technique qui demande habileté et savoir-faire** (« c'est tout un art »).
- L'art comme **support thérapeutique non médicamenteux**.
- L'art comme **expression créatrice** (photo, peinture, écriture, musique...) génératrice de bien-être.

Venez témoigner, partager, montrer une action que vous menez, ou proposer une initiative qui vous tient à cœur !



Exemples d'actions possibles

- Ateliers (lecture, écriture, pratiques artistiques)
- Animations et performances
- Cafés-débat
- Ciné-débat
- Expositions
- Conférences
- Concerts ou interventions musicales
- Les portes ouvertes
- Spectacles

La **communication** et la **coordination générale** du programme sont assurées par **Terres du Lauragais**.

Calendrier

- **1^{er} au 30 avril 2026** : Lancement de l'appel à participation.
- **9 juin 2026 (9h à 12h)** : Réunion co-construction du programme d'actions avec les partenaires mobilisés et retenus.
- **26 juin 2026 (9 h à 12h)** : Réunion finalisation du programme d'actions avec les partenaires (*option sous réserve d'avancement*)
- **3 au 18 octobre 2026** : Réalisation des événements sur la thématique « *Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts* ».
- **4 novembre 2026 (9h à 12h)** : Réunion de bilan et perspectives.
-

Contact / information

Sabrina SERRES - référente Contrat Local de Santé

06 69 42 85 63 - sabrina.serres@terres-du-lauragais.fr



**Souhaitez-vous contribuer au programme des Semaines d'Information sur
la Santé Mentale 2026 ?**

Retrouvez ci-dessous le lien numérique ainsi que le QR code :

[Semaine d'Information sur la Santé Mentale \(SISM\) 2026 TERRES DE LAURAGAIS – Remplir le
formulaire](#)



Et, si vous préférez, vous pouvez également utiliser la version papier.

1. Informations sur la structure

Nom de la structure organisatrice :

.....

Nom, prénom et fonction du référent de l'action :

.....

.....

Mail du référent :

.....

Téléphone du référent :

.....



2. Informations sur l'événement proposé

Titre de l'événement

(Exemples : Ciné-débat xxx « ... », Atelier d'écriture XXXx, Exposition XXX « ... », etc....)

.....

Objectif de l'événement

(Précisez le but visé, en lien avec le thème annuel et les objectifs des SISM)

.....

.....

.....

Avez-vous déjà mené cette action ?

Oui Non

Commentaires libres :

.....

.....

3. Public et contenu

Public(s) ciblé(s)

(Tout public, adultes, adolescents, professionnels, familles, etc.)

.....

Présentation de l'événement

(Rédigez une courte description qui figurera dans le programme)

.....

.....

.....



4. Organisation pratique

Lieu choisi ou envisagé

(Nom de la structure, adresse complète)

.....
.....

Date et horaire prévus

(Jour, heure de début et de fin)

.....

Contact à afficher dans le programme

(Téléphone, mail, site internet si applicable)

.....

5. Partenaires et moyens mobilisés

Partenaires opérationnels / financeurs associés

.....
.....

Moyens nécessaires

(Besoins humains, matériels, logistiques, financiers)

.....
.....

Souhaitez-vous recevoir des informations sur d'autres actions menées par Terres du Lauragais en lien avec la santé ou la participation citoyenne, portées par le Contrat Local de Santé ?

- Oui, j'accepte que mes coordonnées soient conservées pour cette finalité.**
- Non, je n'accepte pas que mes coordonnées soient conservées au-delà des SISM 2026.**



RGPD / Données personnelles

Les informations recueillies sont destinées exclusivement à l'organisation des **SISM 2026** par Terres du Lauragais. Elles ne seront ni transmises ni utilisées à d'autres fins. Conformément au RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression en contactant : **Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'intercommunalité Terres du Lauragais (73 avenue de la Fontasse – 31290 Villefranche-de-Lauragais), responsable du traitement, pour l'organisation et la coordination du Parcours citoyen sur l'alimentation dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public portée par le CLS en matière de santé publique et de mobilisation citoyenne.** Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

les agents habilités de Terres du Lauragais impliqués dans le CLS (Sabrina Serres, Sandrine Baudard, Efflamine Gourdon, Sylvie le Joly). Les données sont conservées **un an après SISM 2026 (jusqu'en juillet 2027)**, sauf obligation légale contraire ou contentieux en cours, puis supprimées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour cela, contactez-nous à l'adresse suivante : **rgpd@terres-du-lauragais.fr**.

Pour toute question supplémentaire ou pour exercer vos droits, vous pouvez également contacter **le délégué à la protection des données (DPD) :**

Haute-Garonne Ingénierie – Agence Technique Départementale

54 boulevard de l'Embouchure, 31200 Toulouse, en précisant le contexte, la nature de la demande et l'établissement concerné. Pour plus d'informations sur vos droits ou en cas de litige, consultez le site de la CNIL : **www.cnil.fr**

